## Fiche 3- La déclaration des modifications

La modification doit être prononcée conformément aux dispositions statutaires. Les modifications apportées aux statuts ainsi que les changements des personnes chargées de l'administration d'une association donnent lieu à une déclaration à la Préfecture (ou Sous-préfecture) du lieu où l'association a son siège social, dans un délai inférieur à 3 mois après la date de réunion de l'assemblée générale ou de l'instance au cours de laquelle la décision a été prise.

La nature de ces modifications peut être diverse. Elles peuvent porter sur : le titre de l'association, son objet, son siège social, ses statuts ou la composition de son Bureau.

Lors de la déclaration de modification, le numéro d'enregistrement préfectoral (mentionné sur le récépissé), le titre de l'association et l'adresse complète du siège social doivent être indiqués dans toutes les correspondances pour l'identification du dossier.

## Les documents à produire pour la déclaration de modifications :

- 1. le procès-verbal de l'assemblée générale ou de l'instance qui a délibéré sur la modification des statuts, daté et signé par au moins un des membres du Bureau, ou le procès-verbal de l'instance qui a délibéré sur l'élection des nouveaux dirigeants (voir modèle FICHE 3)
- 2. le formulaire Cerfa n°13972\*01 intitulé « modification d'une association » si les modifications portent sur des éléments statutaires
- 3. le formulaire Cerfa n° 13971\*01 intitulé : « liste des personnes chargées de l'administration » si les modifications portent sur les dirigeants
- **4. un exemplaire des statuts modifiés, datés et signés** par deux dirigeants *(OBLIGATOIRE)* si les modifications portent sur des éléments statutaires
- 5. une enveloppe timbrée au tarif en vigueur libellée à l'adresse complète du Président ou du siège social de l'association pour l'envoi du récépissé de modification

## Modèle de lettre de déclaration de modification d'une association loi 1901

(À établir sur papier libre)

Monsieur le Préfet,	
Nous avons l'honneur de vous faire connaître, cont 5 de la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1901 et de l'article 3 de 1901, que lors de son assemblée générale en date 	e son décret d'application du 16 août e dul'association dénommée ilège social est situé à
- Modification du titre de l'association	qui est désormais :
- Modification de l'objet de l'association	<b>n</b> qui est désormais :
- Modification <b>du siège social</b> qui est dé	sormais:
Nous sollicitons également pour la (les) modification	on(s), la parution au J.O¹ : OUI [ ] NON [ ]
- Renouvellement du bureau	
Fournir le document "déclaration de la liste des p (cerfa n°13971*01)	personnes chargées de l'administration''
- Modification des autres articles suiv	ants des statuts :
Nous vous prions de bien vouloir nous délivrer le r d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre	·
Fait à, le,	
Dirigeant (préciser la fonction)	Dirigeant (préciser la fonction)
(signature originale)	(signature originale)
1 - Cocher la case correspondante	

Modèle de procès-verbal de l'assemblée générale portant sur une modification	Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée porte sur les modifications des articles suivants (à préciser):
Ce modèle peut également être utilisé pour les délibérations d'une autre instance que l'assemblée générale (Conseil d'administration ou Bureau, par exemple)	1. modification de l'articledes statuts ;
	2. modification de l'articledes statuts ;
ASSOCIATION (dénomination complète de l'association, suivie de son sigle éventuel)	3
Association régie par la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1901, déclarée à la Préfecture de	Le Président donne ensuite la parole à tout membre de l'assemblée désirant s'exprimer.
le, sous le n° de dossier Siège social :	La discussion étant close, le Président met successivement aux voix les résolutions (délibérations) suivantes :
	Résolution portant sur les articles faisant l'objet d'une proposition de modification:
45	L'assemblée générale, après avoir entendu les raisons qui conduisent à proposer à l'assemblée la modification de certaines dispositions statutaires, décide de modifier les articles suivantsdes statuts.
Procès-verbal de l'assemblée générale du	Puis chaque article à modifier fait l'objet d'une résolution (délibération) de l'assemblée générale.
Le à à H,	Résolution portant sur la modification de l'article1:
Les membres de l'association dénommée (dénomination complète suivie de son sigle éventuel)	L'assemblée générale, comme conséquence de l'adoption de la première résolution, décide que l'article des statuts est annulé dans sa rédaction antérieure et sera
dont le siège social est situé à(adresse du siège statutaire)	désormais rédigé ainsi qu'il suit :
se sont réunis en assemblée générale au siège social (si autre lieu, l'indiquer), sur convocation du	Article
par(préciser : lettre simple, lettre recommandée, lettre recommandée avec avis de réception, par annonce dans tel bulletin ou tel journal, etc.) conformément aux dispositions des statuts (éventuellement du règlement intérieur).	Cette résolution a été adoptéepréciser :  à l'unanimité des présents et représentés,  ou parvoix contre,voix pour etabstentions,
Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration possible.	ou rejetée par voix contre, voix pour et
M préside la séance en sa qualité de Président de l'association ;	L'assemblée générale confère tous pouvoirs au
Mest secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.	modificative à la Préfecture et l'insertion modificative au Journal Officiel (le cas échéant).
<u>Ou</u>	L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à H
L'assemblée procède à la désignation de son Bureau de séance :	Suite à l'assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par le
Mest désigné en qualité de Président de séance et Men qualité de Secrétaire de séance.	Président et le Secrétaire de séance (éventuellement par tous les membres du Bureau de l'assemblée).
Secretario de seurice.	<u>Exemple</u> : Le Président Le Secrétaire de séance (signature originale) (signature originale)
Le président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de	1. Paragraphe à reproduire pour les autres résolutions.
a si. 400.0, a sat a and on nomore imminorit as presente of at votante prevo don otatoto pour que tes	

délibérations soient validées).